

VILLAGE DE



République Française
Département de l'Ain

412 route de la Fauconnière
01130 Belleydoux

Tel : 04.74.76.49.32

Mail : mairie@belleydoux.fr

Site web :

www.belleydoux.fr

Nombre de conseillers : 10

Présents : 8

Absents : 2

OBJET :

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL du mercredi 27
avril 2022**

COMPTE-RENDU DU CONSEIL du mercredi 27 avril 2022

Présents : Yves CAMPION, Pascal COURTOIS, Jean-Marie DROMARD, Sandrine FOUCHER, Lucien MAIRE, Maryline MATHIEU-ZAKI, Frédéric PANSARD, Sandrine PONCET

Absent(s) excusés : Julie FISCHER (procuration à Frédéric PANSARD),
Christophe MATHIEU (procuration à Pascal COURTOIS)

Secrétaire : Yves CAMPION

Le Conseil approuve le compte-rendu de la séance précédente du 30/03/2022.

1. Délibération

a. Le conseil délibère pour donner pouvoir au Maire pour la constitution de servitudes de passage de canalisations électriques souterraines et mise à disposition d'un terrain pour la pose d'un poste de transformation avec la société ENEDIS sur le secteur de Gobet.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

b. Le conseil délibère sur les conditions d'attribution de l'affouage et du bois livré aux personnes âgées et aux femmes seules. Monsieur le Maire rappelle que le règlement d'affouage bois n'a pas été modifié depuis le 26 novembre 2014 et propose au Conseil un nouveau règlement d'affouage. L'attribution d'un lot d'affouage implique l'acceptation de ce règlement.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

c. Le conseil délibère sur la solidarité avec la population Ukrainienne
Comme abordé lors du Conseil Municipal du 30 mars, la commune a mis à disposition l'appartement communal situé dans les locaux de la mairie.
Le conseil délibère et accepte de mettre à disposition à titre gracieux le logement situé à côté du secrétariat à la mairie et autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

d. Le conseil délibère sur la vente d'une partie de la parcelle E527
Lors du Conseil Municipal du 23 février, la commune a acceptée de vendre une partie de la parcelle E527 à Monsieur DROMARD Gilbert avec les frais d'actes liés à la transaction à la charge de l'acheteur.

Le conseil délibère pour acter la vente de parcelle de 1a 51 ca au prix de 0,15 cents le m2.
(Monsieur DROMARD Jean Marie ne prend pas part au vote)

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

2. Demande d'urbanisme

Pas de nouvelles demandes

3. Courriers reçus

a) Demande d'installation de panneaux indicatifs d'un gîte

La commune accepte que les supports existants puissent être utiliser en veillant à respecter la norme signalétique.

b) Demande d'installation d'un miroir de sortie d'habitation

La commune refuse cette installation, car le mât risque de gêner lors de l'entretien de la voirie (espace vert et déneigement) et la gêne de visibilité est créée par une haie sur terrain privé.

c) Raccordement ENEDIS rue de la fruitière

La commune n'accordera pas de participation financière à une demande d'un particulier concernant le financement de l'extension du raccordement ENEDIS pour alimenter sa nouvelle construction.

Le Maire

M. Pascal COURTOIS

VILLAGE DE



République Française
Département de l'Ain

412 route de la Fauconnière
01130 Belleydoux

Tel : 04.74.76.49.32

Mail : mairie@belleydoux.fr

Site web :

www.belleydoux.fr

Nombre de conseillers : 10

Présents : 8

Absents : 2

OBJET :

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL du mercredi 27
avril 2022**

4. Divers

a) Signature compromis de vente de l'ancienne cure

Monsieur le Maire a signé le compromis en date du 12 avril 2022 en l'étude de Maître Mandran à Valsershône au prix de 116 000 € net vendeur (125 000 € - 9 000 € de frais de commission).

b) Appel d'offre du tracteur

La commission d'appel d'offre s'est réunie en date du 14 avril 2022

Il y a eu 9 consultations avec téléchargement intégral des pièces du DCE (dossier de consultation des entreprises). La commune a reçu 2 offres dont une non recevable.

Après analyse de l'offre recevable, l'entreprise CHEVILLARD AGRI a été retenue et le marché lui a été notifié.

c) Appel d'offre de la traversée de village

La commune a fait appel à un maître d'œuvre (société INFRATECH) pour gérer ce marché.

Date de mise en ligne 18 mars, date de limite de remise des offres le 15 avril 2022.

Il y a eu 12 dossiers téléchargés, 3 offres ont été déposées dont 1 entreprise qui n'a pas souhaité répondre. Après une première analyse des deux offres reçues, la commune a demandé une négociation des prix. Les 2 entreprises retenues par le maître d'œuvre ont donc reçu un courrier de négociation afin de faire parvenir une meilleure offre financière.

Une commission d'appel d'offre est prévue en date du 10 mai à 17h30 pour une présentation de ces offres et la validation ou non de l'une d'entre elles.

d) Réunion de Monsieur le Maire avec le SIEA : déploiement du réseau fibre optique

Les études de collecte et de transport sont terminées.

Les études de distribution ont commencé le 31 mars 2022. Les travaux de complétude du réseau se termineront au 2^{ème} trimestre 2022.

e) Trail de la Biche du 10 juillet 2022

Le conseil accepte. Toutefois, il faudra que l'organisateur avertisse les propriétaires privés des terrains sur le parcours. Un courrier en ce sens sera envoyé.

f) Dérogation scolaire

Plusieurs familles ont sollicité Monsieur le Maire pour pouvoir avoir une dérogation scolaire.

Jusqu'à présent la position des élus était de ne pas accepter ces dérogations.

Les élus acceptent néanmoins la dérogation scolaire lorsque l'enfant a un frère ou une sœur scolarisé(e) dans l'établissement de la commune pour laquelle la demande est faite.

g) Cérémonie du 8 mai 2022

La cérémonie aura lieu à 11h00 sur la place de l'église et sera suivi d'un apéritif en Mairie.

5. Date du prochain Conseil Municipal

Le Conseil Municipal fixe la date de la prochaine réunion au mercredi 25 mai 2022 à 19h45.

Fin de la séance à 22h35



Fait à Belleydoux, le 02/05/2022

Le Maire, Pascal COURTOIS

Le Maire

M. Pascal COURTOIS